

Eurolan® DS 1

Pare-vapeur liquide non solvanté, prêt à l'emploi

Nature et propriétés

EUROLAN DS 1 est une dispersion liquide de résines synthétiques. Ce pare-vapeur peut être appliqué sur un grand nombre de supports et être revêtu de carreaux et de dalles céramiques, d'enduits appropriés ou de papiers peints. Il forme un écran imperméable à la vapeur d'eau.

Propriétés principales:

- Grande résistance à la diffusion de vapeur
- Élasticité
- Absence de solvant et de métaux lourds
- Bonne liaison avec de nombreux supports
- Application simple
- Couche mince
- Résistance à l'état mouillé constant.

Caractéristiques

Base	dispersion de copolymères
Solvant	aucun
Couleur (état liquide)	bleu
(état sec)	transparent
Consistance	liquide
Densité (état humide)	env. 1,25 kg/dm ³
Densité (état sec)	env. 1,6 kg/dm ³
Extrait sec	env. 55 % en vol.
Température d'application	de + 5 °C à + 40 °C (support et air ambiant)
Application	pinceau, rouleau ou pistolet airless
Nombre de couches	au moins 2
Séchage complet	env. 24 heures à + 20 °C
Consommation	env. 250 à 300 ml par m ² et par couche
Allongement à la rupture	env. 400 %
Coefficient de résistance à la diffusion	
– de vapeur d'eau	μ_{H_2O} env. 400.000
– de gaz carbonique	μ_{CO_2} env. $2,74 \times 10^8$
Résistance de 2 couches à la diffusion de vapeur d'eau	équivalent à env. 80 m d'air
Nettoyage	eau (produit frais); mécaniquement (produit sec)

Domaines d'utilisation

Selon les principes de la physique des bâtiments, un pare-vapeur est à prescrire, si

pendant une période de rosée (période de condensation) la masse d'eau produite à l'intérieur d'une partie du bâtiment est supérieure à celle qui peut être retournée à la zone environnante pendant la période d'évaporation (période de séchage).

Les matériaux de construction sensibles à l'humidité devront toujours être protégés par un pare-vapeur contre l'absorption d'humidité.

De plus, l'imperméabilité au gaz des surfaces et des joints est souvent nécessaire pour assurer un fonctionnement économique sans incident.

A cet effet, la combinaison d'EUROLAN DS 1 avec les bandes d'étanchéité SUPERFLEX 50/3, 75/4 ou 100/5 de Deitermann offre une solution sûre.

EUROLAN DS 1 convient dans les:

- piscines, installations de douches, blanchisseries, entrepôts frigorifiques, bibliothèques, locaux informatiques, locaux de l'industrie alimentaire, écuries, etc.
- canalisations transportant des liquides dont la température est inférieure au point de rosée de l'air environnant.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Les supports admissibles sont:

- le béton, les chapes, les enduits lisses en plâtre
- la chaux hydraulique, les mortiers ciment
- les bitumes
- le bois.

Le support doit être résistant et de forme parfaitement stable, exempt de poussières, d'impuretés, d'huile, de graisse et de particules non cohésives.

Pour obtenir une couche sans porosités, procéder au bouchage des bullages en retrait, des trous ou autres manques sur les supports minéraux avec les mortiers de ragréage DEITERMANN KFS, CERINOL FM ou CERINOL EP-Z.

Primaire

En fonction du support, utiliser le primaire suit:

Supports minéraux selon leur pouvoir absorbant	EUROLAN TG 2: env. 200 à 400 ml/m ²
Supports bitumineux	SUPERFLEX V: env. 200 à 300 ml/m ²
Supports bois	EUROLAN FK 28: env. 250 à 300 ml/m ²

Couche préliminaire

Appliquer SUPERFLEX 1 - env. 400 ml/m² après ventilation et séchage du primaire.

Bandes d'étanchéité

Pour rendre étanches à la vapeur les passa-

ges entre murs/sol, murs/murs ou bien les joints entre différents matériaux ainsi que les joints de raccordement, procéder comme suit: coller les bords de la bande d'étanchéité SUPERFLEX 50/3, 75/4 ou 100/5 (selon les dimensions des joints) au SUPERFLEX 1.

Pare-vapeur

- 1ère couche avec EUROLAN DS 1 de 250 à 300 ml/m².
- 2ème couche sur la première couche encore humide, EUROLAN DS 1 de 250 à 300 ml/m².
- 3ème couche (si les données physiques du bâtiment l'exigent) sur la 2ème couche encore humide. Consommation de 250 à 300 ml/m².

En cas d'utilisation à l'airless muni d'une buse de 1,5 mm, on pourra améliorer la projection en ajoutant à l'EUROLAN DS 1 jusqu'à 5% d'eau en volume.

Revêtements associés

EUROLAN DS 1 peut être revêtu de carreaux et dalles céramiques, collés au mortier-collé flexible DEITERMANN KM Flex. Auparavant appliquer le primaire SUPERFLEX 1 à raison de 200 à 250 ml/m².

Dans les locaux humides, appliquer **en plus** une couche d'étanchéité directement sur le pare-vapeur (sans couche préliminaire) avec SUPERFLEX 1. On pourra recouvrir EUROLAN DS 1 avec la peinture élastique EUROLAN Color D.

Précautions

Ne pas exposer EUROLAN DS 1 aux rayons directs ou indirects du soleil. Dans ce cas précis, appliquer une couche de protection résistant aux UV, par ex. la peinture élastique EUROLAN Color D.

Emballage et stockage

EUROLAN DS 1 est livré en bidon de 20 kg (poids net) dans la couleur bleue. Entreposé au frais et hors gel, le produit se conserve min. 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figure-raient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr